

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du Comité d'orientation
et de la commission consultative « Jeunesse en Action » du
Bureau international Jeunesse**

A.Gt 22-04-2021

M.B. 30-04-2021

Ce texte est abrogé par l'AGCF du 13 novembre 2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 6 juillet 2007 créant le "Bureau international Jeunesse" au sein du Commissariat général aux Relations internationales, articles 5 et 7;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2020 portant approbation du règlement d'ordre intérieur du comité de gestion du Bureau international Jeunesse ;

Vu la décision du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2020 de désigner les membres du comité de gestion du Bureau international Jeunesse ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner les membres du Comité d'orientation et les membres de la commission «Jeunesse en action» ;

Sur proposition du Ministre-Président et de la Ministre de la Jeunesse ;
Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés comme membres du Comité d'orientation du Bureau international Jeunesse :

1° les membres du Comité de gestion :

a) Monsieur Freddy CABARRAUX (Ministère de la Communauté française) ;

b) Madame Patricia HUBERT (Ministère de la Communauté française) ;

c) Madame Pascale DELCOMMINETTE (Wallonie - Bruxelles International) ;

d) Monsieur Christian CARETTE (Wallonie - Bruxelles International) ;

e) Madame Sophie BRIZI (Représentante du Ministre ayant les Relations internationales dans ses attributions) ;

f) Monsieur Alexandre SERVAIS (Représentant de la Ministre ayant la Jeunesse dans ses attributions) ;

g) La responsable de la gestion journalière du Bureau International de la Jeunesse ;

2° les membres désignés par le Forum des Jeunes :

a) Madame Louise LEBICHOT ;

b) Madame Stéphanie WILLEMS ;

3° les membres désignés par la Commission consultative des Organisations de jeunesse :

- a) Monsieur Grégory VAN DE PUT ;
- b) Monsieur Roger DUSHIME ;

4° les membres désignés par la Commission consultative des Maisons et Centres de jeunes :

- a) Monsieur Cédric GARCET ;
- b) Monsieur Pierre EVRARD.

Article 2. - Sont désignés comme membres de la commission consultative " Jeunesse en action » :

- a) Madame Florence CASSART (Ministère de la Communauté française);
- b) Monsieur Christian CARETTE (Wallonie-Bruxelles Internationale) ;
- c) Madame Anne DEMEUTER (Bureau Internationale Jeunesse) ;
- d) Madame Louise LEBICHOT (Forum des Jeunes) ;
- e) Madame Stéphanie WILLEMS (Forum des Jeunes) ;
- f) Monsieur Grégory VAN DE PUT (Commission consultative des Organisations de jeunesse) ;
- g) Monsieur Roger DUSHIME (Commission consultative des Organisations de jeunesse) ;
- h) Monsieur Cédric GARCET (Commission consultative des Maisons et Centres de jeunes) ;
- i) Monsieur Pierre EVRARD (Commission consultative des Maisons et Centres de jeunes).

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 4. - Les Ministres ayant les relations internationales et la jeunesse dans leurs attributions sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 avril 2021.

Par le Gouvernement,

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY